



## Bulletin de l'association de géographes français

Géographies

94-4 | 2017

Iran, la difficile renaissance d'une nation marginalisée

---

### Genre, travail et politique en Iran

*Gender, employment and politics in Iran*

Azadeh Kian



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/bagf/2429>

DOI : 10.4000/bagf.2429

ISSN : 2275-5195

#### Éditeur

Association AGF

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2017

Pagination : 600-613

ISSN : 0004-5322

#### Référence électronique

Azadeh Kian, « Genre, travail et politique en Iran », *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], 94-4 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/2429> ; DOI : 10.4000/bagf.2429

# ***Genre, Travail et politique en Iran***

(GENDER, EMPLOYMENT AND POLITICS IN IRAN)

**Azadeh KIAN\***

RÉSUMÉ – *Fondé sur mes enquêtes de terrain effectuées en Iran entre 1994 et 2008, cet article montre que l'activité rémunérée des femmes et leur accès au salariat, tant dans l'économie formelle qu'informelle, correspond à un moment crucial de changement des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, tant au sein des familles que de la société. Le travail salarié offre aux femmes l'autonomie financière, la participation sociale et le pouvoir de décision et constitue, avec l'éducation, un facteur-clé dans la structuration des comportements politiques des femmes iraniennes. Ce fait est en tension avec les politiques publiques qui tentent de renforcer les rapports sociaux de sexe à travers les politiques familiales et celles de l'emploi, et qui perçoivent les femmes, actives ou au foyer, seulement comme mères et épouses. Les inégalités de genre sont ainsi reproduites sur le marché de l'emploi à travers la discrimination à l'embauche, la division sexuelle du travail et la ségrégation sexuelle. Les tentatives du pouvoir de renforcer le patriarcat privé sont néanmoins défiées constamment dans une société où les comportements sociaux, démographiques, culturels et politiques modernes ont pris racine dans la population féminine, notamment dans la jeune génération.*

Mots-clés : *Genre – Travail salarié – Économie informelle – Rapports sociaux de sexe – Pouvoir décisionnel – Famille – Politique.*

ABSTRACT – *This paper is based on my fieldwork in Iran between 1994 and 2008, and it stresses the importance of women's income-earning activity as a crucial means to change power relations between men and women both in the family and in society. State policies, however, have tended to enforce gender social relations through both family and employment policies. Officially, women's employment is discouraged unless it is necessary for her family's survival, and the home is considered the best and the most suitable place for women. Women, however, seek revenue earning activities. The most educated women, whose number is ever increasing target public administration or the private sector, while less educated women seek job opportunities in the informal sector of the economy. Decision-making authority within the family, political participation and the quest for gender equality in Iranian society are two of the outcomes of women's paid employment that is likely to alter gendered power relations both at home and in society.*

---

\* Professeure de sociologie, Université Paris 7-Diderot-USPC, Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Études Féministes, Laboratoire de changement social et politique, CEDREF/LCSP. Bâtiment Olympe de Gouges. UFR Sciences sociales. CEDREF. 8, rue Albert Einstein. 75013 Paris – Courriel : azadeh.kian@univ-paris-diderot.fr

Key words: *Gender – Employment – Gender division of labor – Gendered power relations – Informal economic sector – Family – Politics.*

Les résultats de mes enquêtes effectuées en Iran entre 1994 et 2008 auprès des femmes des classes moyennes et populaires urbaines et rurales dans plusieurs provinces, montrent que l'activité rémunérée des femmes, c'est-à-dire leur accès à la salarisation tant dans l'économie formelle qu'informelle, correspond à un moment crucial de changement des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes au sein des familles comme de la société, et dans leur comportement politique. En effet, si les femmes ont toujours travaillé et, même, possédé des patrimoines, leur entrée dans le marché du travail a constitué un évènement politique majeur même si, en Iran, on reste toujours très loin de l'égalité économique entre les femmes et les hommes. Or, comme l'a précisé Geneviève Fraisse : « *Il faut réunir un certain nombre de conditions pour établir l'égalité économique. La première est la liberté des femmes, la seconde est le lien entre famille et emploi, ... Penser le lien entre la famille et la cité est une condition fondamentale de la production d'égalité économique et professionnelle. Il faut la penser dans une analogie politique. Là est aussi une des conditions de l'égalité économique* » [Fraisse 1999].

Les liens entre genre, travail et politique ne peuvent, en effet, être analysés qu'en abordant des questions telles que les modes de production économiques, l'articulation entre famille et travail, la socialisation familiale, le niveau d'éducation et de formation, le rapport à la technique et aux outils ou encore le rôle de l'État et d'autres acteurs institutionnels.

### **1. Patriarcat privé et patriarcat public**

L'objet travail est défini par ses deux dimensions : l'une professionnelle, l'autre domestique. En Iran comme ailleurs, les employeurs utilisent sans les reconnaître les qualités acquises par les femmes dans la sphère domestique, puisque ces qualités sont censées être innées et non acquises. La division technique et sociale du travail se juxtapose donc à la division sexuelle du travail. Cette forme de division sociale du travail a deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme). C'est la raison pour laquelle la distinction entre public et privé qui occulte la relation d'exploitation et de dépendance des femmes à l'égard des hommes a été contestée en tant que distinction politique (impliquant donc le pouvoir des hommes sur les femmes). En définissant le travail gratuit comme la base matérielle de l'exploitation patriarcale, ces questions ont été introduites dans le champ social et politique permettant de les traiter sociologiquement. La sphère domestique et familiale ne se réduit pas au

« hors travail », elle est le cadre d'une production, d'un travail invisible, non rémunéré, non reconnu, mais bien réel.

La division technique et sociale du travail se juxtapose à la division sexuelle du travail [Kergoat 1978]. Cette dernière a pour caractéristique l'assignation prioritaire des femmes à la sphère reproductive, et des hommes à la sphère productive qui s'ajoute à la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, militaires, religieuses, etc.) [Kergoat 2000]. En Iran 40 % des femmes actives dans le secteur formel de l'économie sont diplômées des études supérieures, mais elles se trouvent rarement dans des postes décisionnels. Les femmes occupent des postes plus nombreux dans les ministères de l'éducation (40%) et de la santé (12,5%), en raison de la politique de non-mixité imposée dans ces secteurs. Comme le constate Mehri, une quadragénaire cadre dans l'administration à Téhéran : *"Depuis la révolution, aucune loi n'a été promulguée en faveur des femmes. Dans l'administration tous les postes clés sont détenus par les hommes qui ont pourtant moins d'ancienneté que nous et dont le niveau d'instruction est également moins élevé."*

Pour combler ce manque et étant donné le tollé provoqué chez les militantes des droits des femmes par l'absence de femmes ministres dans le deuxième gouvernement de Hassan Rohani présenté au parlement en août 2017, le Haut Conseil de l'administration a décidé d'attribuer aux femmes 30% des postes décisionnels dans l'administration d'ici la fin du Sixième Plan du développement (2017-2022). Un moyen de contourner l'opposition du Guide et d'autres religieux conservateurs à la politique d'ouverture souhaitée par le Président qui a également manifesté sa volonté d'encourager l'accès des jeunes aux postes décisionnels en interdisant de nommer à ces postes les personnes âgées de plus de 55 ans ou ayant plus de 25 ans d'ancienneté.

L'accès des femmes aux postes décisionnels participe à renforcer la position sociale des femmes issues des classes moyennes et supérieures instruites et actives, mais les inégalités sociales entre les femmes et les hommes ne disparaîtront pas en adaptant les femmes au modèle "masculin" du travail qui présuppose l'existence d'un travailleur libre, propriétaire de sa force et de son temps du travail qu'il vendrait librement. Dans les sociétés contractualistes, le contrat est indissociablement sexuel et social. Comme le précise Carole Pateman, la définition des individus libres et égaux présuppose leur appartenance à la sphère publique et fonde ainsi l'exclusion des femmes du contrat social [Pateman 2010]. Autrement dit, la liberté civile dépend du droit patriarcal. Les individus contractants ne sont donc pas neutres mais sexués. Le patriarcat n'est pas le reliquat d'un monde ancien car il est constitutif du « contrat social », de la modernité libérale. Ce modèle définit aussi l'accès différencié des femmes aux droits sociaux et à l'exercice effectif de la citoyenneté. Il condamne une grande majorité des femmes à choisir entre la dépendance aux hommes que Sylvia Walby appelle le « patriarcat privé » et la

dépendance à l'État qu'elle nomme le « patriarcat public » [Walby 2000]. Selon elle, la citoyenneté implique le transfert du modèle patriarcal de la sphère privée à la sphère publique.

Le travail salarié est donc une alternative financière à la dépendance traditionnelle des femmes dans la sphère privée. C'est une composante cruciale de la transformation des relations de genre, même si cela ne réussit pas à protéger les femmes de la pauvreté. L'État social a contribué depuis plusieurs années au changement du rôle domestique des femmes à travers la professionnalisation d'un certain nombre des tâches qui relevaient auparavant de la sphère privée comme l'enseignement, les crèches, la santé. Encore faut-il que les femmes puissent passer du patriarcat privé au patriarcat public, et donc avoir l'autorisation de leur époux pour travailler à l'extérieur.

## 2. L'État, les politiques publiques et le genre

Parmi les femmes ayant fait l'objet des enquêtes, en zone urbaine ou rurale, instruites ou analphabètes ou peu alphabétisées, celles qui avaient une activité rémunérée dans le secteur formel ou informel ont toutes valorisé leur travail en dépit des conditions de travail parfois très difficiles. Notons que les statistiques officielles, y compris celles de la Banque mondiale, ne tiennent pas compte de l'emploi des femmes dans le secteur informel et se contentent de donner les chiffres du secteur formel qui est souvent régulé par l'État, le plus grand employeur des femmes dans les économies rentières comme celle de l'Iran. Les femmes actives soulignaient que le travail rémunéré, leur autonomie financière, leur donnait une autorité au sein de la famille et leur permettait de participer aux prises de décisions du ménage. Ce travail rémunéré était également apprécié comme moyen de sortir de l'isolement, d'établir des relations sociales et de se socialiser en dehors de la famille [Kian 2002, 2014]. L'analyse des dynamiques familiales et de la vie quotidienne des femmes s'est révélée être un excellent moyen pour saisir les changements profonds vécus par les Iraniens-ne-s ordinaires, et les rapports entre la société et l'État.

« *Les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes* » [Coran, sourate IV al-Nisa, Les femmes, verset 34]. Cette autorité dans l'institution familiale garantit à l'homme un statut économique et social privilégié qui est inscrit dans les traditions et les lois de l'Iran où les femmes sont loin de jouir d'une citoyenneté pleine. Le code civil iranien qui détermine les relations entre les hommes et les femmes et ne protège pas ces dernières des violences domestiques, promeut la division sexuelle de travail. Il accorde des privilèges excessifs aux hommes (l'article 1106 du code civil), arguant qu'il revient à l'homme de subvenir aux besoins de sa famille et payer la pension de son épouse. En contrepartie, la loi le reconnaît comme chef de famille et oblige sa femme à lui obéir (*tamkin*, article 1105 du code civil). La dépendance financière des femmes aux hommes est si centrale dans le système légal iranien

qu'elle est un des rares cas permettant à la femme de demander le divorce, si le mari refuse de payer la pension de sa femme (*nafaqeh*) et les dépenses du foyer. La loi successorale selon laquelle les hommes héritent deux fois plus que les femmes, est un autre exemple. Les théoriciens musulmans tout comme les autorités religieuses justifient cette inégalité par le fait que les femmes sont entretenues par les hommes père ou époux et que leurs besoins financiers sont inférieurs à ceux des hommes auxquels incombe la charge de subvenir aux besoins de la famille et de leur femme [Mottahari 1993]. La culture dominante et les employeurs adhèrent à cette vision et privilégient donc l'embauche des hommes.

Depuis 1979, les politiques publiques ont renforcé les rapports sociaux de sexe à travers les politiques familiales et celles de l'emploi. Le travail des femmes à l'extérieur de la maison a été découragé sauf s'il était indispensable à la survie de sa famille. La maison est considérée comme le meilleur endroit pour les femmes. Pendant les deux mandats du président populiste Mahmoud Ahmadinejad (2005-2013), les droits des femmes et leur activité économique rémunérée à l'extérieur du foyer ont fait l'objet d'attaques concertées et constantes. Les femmes qui souhaitaient ou avaient besoin de travailler ont été poussées à ne pas chercher d'emploi à l'extérieur, mais à travailler à domicile comme coiffeuses, tailleuses, cuisinières, dessinatrices, tisseuses de tapis, etc. En transformant leur domicile en lieu de travail elles étaient ainsi contraintes de cumuler les tâches domestiques et professionnelles. Les seules exceptions concernaient les secteurs comme l'éducation primaire et secondaire ou certaines branches de la médecine (comme la gynécologie) où la ségrégation sexuelle est stricte. Les femmes sont supposées servir exclusivement la population féminine. Des mesures ont également été prises pour limiter l'accès, déjà restreint, des femmes ayant un haut niveau de formation à des postes de responsabilité. Au travers de ces mesures, le gouvernement tentait également de trouver une solution au chômage des hommes, notamment des jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans dont le taux (officiel) de chômage de 21,4%, était deux fois plus élevé que celui des hommes actifs. La situation était pourtant bien pire chez les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans dont le taux de chômage était de 42%. En 2016 le taux de chômage des hommes de plus de 10 ans était de 10,5% contre 21% chez les femmes [Statistical Center of Iran 2016, p.5]. Depuis 2013, malgré de multiples déclarations d'intention en faveur de l'égalité de genre, le gouvernement de Hassan Rohani n'a pas pris de mesures pour faciliter l'activité économique des femmes ou garantir leurs droits au sein de la famille et de la société. Dans les économies rentières comme l'Iran, les structures macro-économiques aggravent encore le poids des conservatismes sociaux et politiques pour bloquer l'accès des femmes à l'économie formelle alors que le pays compte 3 millions d'étudiantes soit 64% du nombre total d'étudiants.

Seules 16% des femmes iraniennes âgées de plus de 15 ans travaillent dans le secteur formel de l'économie<sup>1</sup>.

L'offensive des conservateurs contre les droits des femmes a été complétée en 2015 par la remise en cause de l'évolution démographique du pays par le Guide Ali Khamenei, pour lequel les femmes sont avant tout mères et épouses. Visant le doublement de la population, aujourd'hui de 80 millions dont 75% de citoyens et 49% âgés de moins de 30 ans [Statistical Center of Iran 2017], le Guide a sommé le gouvernement de Rohani de mettre fin à la planification familiale en vigueur depuis 1989 et qui avait fortement réduit la croissance de la population, de 3,9% par an à 1,2% actuellement et le nombre d'enfants par femme de 7 à 1,8. La distribution gratuite des moyens contraceptifs dans les dispensaires fut interdite en 2015, exposant ainsi des femmes démunies aux risques de grossesses non désirées. La stérilisation volontaire féminine et masculine est criminalisée et les médecins qui la pratiquent sont passibles d'emprisonnement.

L'activité salariée des femmes issues des milieux populaires qui sont contraintes de travailler est largement dévalorisée par les islamistes car cela ne correspond pas à l'idéal de la féminité islamique fondé sur le modèle des classes aisées pour lesquelles le travail de la femme est un choix et non une nécessité économique. L'indépendance économique des femmes pourrait en effet les conduire à une autonomie intellectuelle qui viendrait concurrencer les habilitations traditionnelles des hommes et les menacer dans leur autorité au sein de la famille et « l'harmonie matrimoniale fondée sur la domination de l'homme ».

### 3. L'effet travail et éducation

Toutes ces mesures visant à contraindre les femmes se heurtent cependant aux réalités économiques, à l'urbanisation massive, et au dysfonctionnement des institutions sociales du fait du retrait progressif de l'État du champ social. Dans les classes moyennes et populaires, les femmes sont donc contraintes de contribuer aux revenus du ménage, même si elles continuent d'être considérées comme dépendantes de leurs époux. Le Guide lui-même ne peut que constater la réalité en déclarant : « *L'islam autorise la femme à travailler à l'extérieur. Son travail peut être même nécessaire mais à condition qu'il ne bouleverse pas sa principale responsabilité, notamment l'éducation de ses enfants et l'entretien du foyer.* » [Khamenei 1995, p. 269]. Aujourd'hui, la question du travail salarié des femmes est donc de plus en plus remise en cause par l'opinion générale et surtout par le comportement des femmes. La société

---

<sup>1</sup> En 2016, ce taux s'élevait à 17 % pour l'Algérie, 20 % pour l'Arabie saoudite (notamment du fait de la présence des travailleuses étrangères), 23% pour l'Égypte, 25% pour le Tunisie, 25 % pour le Maroc et 30% pour la Turquie. <http://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS>. Consulté le 25/08/2017.

semble avoir accepté le travail des femmes contrairement aux dirigeants conservateurs. Dans les catégories sociales défavorisées ou moyennes, les mères encouragent de plus en plus leurs filles à faire des études et à gagner leur indépendance économique avant de se marier [Kian 2014]. L'effet travail et éducation transforme en profondeur la société iranienne.

La question n'est pas seulement économique. Face à l'invisibilisation ou la dévalorisation du travail des femmes, les femmes actives valorisent désormais leur travail rémunéré. Zari, 45 ans, bibliothécaire à Téhéran, estime : *« Certains parmi l'élite politique et religieuse préfèrent que les femmes restent au foyer et laissent les activités sociales, économiques et politiques aux hommes. Je pense que le travail des femmes a avant tout une valeur sociale et qu'il faut qu'elles puissent montrer que contrairement au point de vue dominant elle sont capables de mener à bien leur responsabilité sociale ».*

Maliheh, 42 ans, institutrice et principale-adjointe d'une école primaire à l'est de Téhéran, affirme : *« Cela fait vingt ans que je suis institutrice. Mon activité en dehors du foyer me satisfait et me donne le moral. C'est grâce à la force qu'elle me donne que j'arrive à assumer les travaux domestiques. Je ne supporte pas de ne pas travailler ».*

Farideh, 46 ans, mère de trois enfants et bibliothécaire à Ispahan, estime que la famille et la société valorisent désormais les femmes instruites et actives au détriment des femmes au foyer : *« Je constate que les gens aussi bien dans mon environnement social et familial que dans la société valorisent et respectent les femmes instruites et actives et stigmatisent les femmes au foyer. Cette valorisation se manifeste dans la manière dont ils parlent de nous. Il arrive souvent aussi qu'ils me demandent conseil parce qu'ils me prennent au sérieux. Tandis que dans leur imaginaire, les femmes au foyer sont incultes et ignorantes. »*

Certaines de ces femmes exerçaient une activité avant leur mariage. Pour elles, l'indépendance économique est partie intégrante de l'idée qu'elles se font de leur identité. Tel est le cas de Nahid, 32 ans, dessinatrice à la mairie d'Ispahan : *« Mon salaire nous est indispensable, mais même si cela n'était pas le cas j'aurais continué à travailler. Je suis active depuis l'âge de 18 ans et j'ai pris l'habitude de travailler. J'ai absolument besoin de mon indépendance financière. Il m'est insupportable de solliciter de l'argent auprès de mon mari ou de quiconque. Je constate aussi que grâce à mon indépendance financière et à ma participation aux revenus de notre ménage, j'ai beaucoup d'autorité vis-à-vis de mon mari. Par ailleurs, je n'aime pas rester à la maison. Je trouve que les travaux ménagers sont monotones, tandis que l'activité en dehors du foyer me met en rapport avec la société... Comme je travaille, mon mari partage tant bien que mal les travaux ménagers. Ce qu'il ne faisait pas quand j'étais en congé maternité. Mais en dernier ressort c'est la femme qui assume ces responsabilités. Même quand je suis épuisée, je dois faire à manger, faire la vaisselle, ranger la maison, m'occuper de mon petit. Mais lui, comme tous*



*les hommes, il ne s'épuise pas. S'il est fatigué, il se repose. Tout le monde dit que depuis notre mariage il a rajeuni tandis que moi j'ai vieilli. Le double travail est épuisant mais je n'accepterai plus jamais de rester à la maison.* » «

Djamileh, âgée de 44 ans et mère de trois filles, est infirmière dans une maternité à Iranshahr, au Balouchistan, la province la plus pauvre et sous-développée au sud-est du pays en majorité sunnite. Elle s'est mariée à l'âge de 24 ans mais a pu continuer ses études avec l'accord de son mari. « *Mon père était instituteur et chérissait les études. Il m'a encouragé à étudier et à travailler. Même s'il était polygame lui-même, il n'était pas d'accord pour marier ses filles aux hommes polygames.* ». Djamileh souhaite que ses filles continuent leurs études et deviennent autonomes. Comme toutes les autres femmes interrogées lors des enquêtes sur place, elle dépense ses revenus pour sa famille, elle précise même que de nombreux hommes se trouvent au chômage et ce sont leurs femmes qui subviennent aux besoins de la famille. Elle note également que ces hommes chômeurs refusent de participer aux travaux domestiques qui restent la responsabilité des femmes [Kian 2012].

Mozhdeh, 35 ans, ingénieure à la mairie de Téhéran, affirme : « *Ma famille apprécie mon travail et m'encourage à continuer. Quand mon fils est né il y a deux ans, j'ai pensé abandonner provisoirement mon travail pour m'occuper de mon enfant. Mes parents, en particulier ma mère, s'y sont opposés. Ma mère m'a assuré qu'elle s'occuperait de mon fils pour que je puisse travailler sans souci. Depuis, je le lui confie le matin et le récupère le soir, après le travail. Par ailleurs, mon activité professionnelle a conduit mes parents de même que la famille élargie à avoir beaucoup plus d'estime pour moi que pour ma sœur qui est femme au foyer.* »

Zahra 45 ans, originaire de Qaemshahr, une ville des bords de la Caspienne, au nord de l'Iran, et professeure de lycée à Ispahan affirme : « *Ispahan est une ville beaucoup plus religieuse et traditionnelle que ma ville natale. Chez nous, au nord, les femmes participent activement à la vie économique et sociale et, par conséquent, ont beaucoup plus d'autorité que les Ispahanaises. Mais même ici, quand les gens apprennent que je suis professeure de lycée, leurs regards et comportements changent ; ils me respectent en tant qu'enseignante. Je crois en l'égalité des hommes et des femmes. Dans mes cours, je transmets mes convictions à mes élèves. Je leur dis qu'il faut participer activement à la vie sociale, politique, économique,... Que les femmes sont capables d'assumer toutes les responsabilités dans tous les postes. Je pense que grâce au volontarisme les femmes peuvent gagner leurs droits* ».

Esmat présente l'exemple d'une femme qui s'est fait respecter et qui a obtenu la confiance des électeurs de sa ville du fait de son activité salariée. Retraitée de 55 ans, Esmat fut institutrice et principale à Bampur, une petite ville de 7000 habitants au Balouchistan. Elle a été mariée à l'âge de 17 ans à son cousin à qui elle avait été promise à sa naissance (*nâf bori*) selon les coutumes tribales. Quelques années après leur mariage, son époux s'est remarié trois fois.

En signe de protestation, Esmat a vécu seule pendant huit ans, prenant soin de ses quatre enfants qui ont tous fait des études supérieures et travaillent. Elle a été élue à Bampour lors des premières élections municipales de 1999 et a obtenu le nombre le plus élevé de voix : « *Je n'avais pas de moyens financiers et n'ai pas dépensé d'argent pour ma campagne électorale. Mais les électeurs ont voté pour moi car ils savaient que j'étais institutrice et que mon but était d'éduquer leurs enfants et de les préparer pour faire des études supérieures. Après les élections, et malgré le nombre le plus élevé de votes en ma faveur, les membres masculins du conseil ne m'ont pas acceptée comme présidente du conseil municipal et j'ai donc été contrainte d'accepter d'être vice-présidente* ».

Outre les femmes instruites qui valorisent leur travail comme une participation sociale et un moyen d'indépendance économique et qui leur procure aussi de l'autorité, les privilèges légaux accordés aux hommes, en particulier en matière de divorce et la polygamie, conduisent certaines femmes à chercher une activité rémunérée. Selon Mahvash, 46 ans, professeure de lycée à Ispahan :

« *De nombreuses femmes estiment que si leur mari les divorcent elles vont tout perdre sans aucun soutien financier. Sans les moyens financiers, elles ne réussiront pas non plus à obtenir la garde de leurs enfants. Pour cette raison, elles cherchent un emploi rémunéré* ». En effet en Iran, aucune pension n'est versée par le mari en cas de divorce, et pour obtenir la garde de leurs enfants, les femmes doivent être financièrement autonomes.

Même les femmes modestes ont exprimé beaucoup de fierté quant à leur emploi rémunéré. Kaniz, 44 ans habite dans une petite maison dans un quartier pauvre de Zahedan, capitale de la province du Balouchistan, avec son mari, ses deux plus jeunes filles, son fils, sa belle-fille et leur bébé. Elle travaille dans la cafétéria d'une université et exprime sa fierté de subvenir aux besoins de sa famille et d'être en position d'autorité : « *Une femme ne doit pas être financièrement dépendante de son mari. Mon mari a une petite retraite et il est souffrant. C'est grâce à mon salaire que nous pouvons survivre. Notre fils s'est marié il y deux ans mais ne trouve pas de travail. J'ai donc accepté de les héberger mais à condition qu'ils se contentent d'un seul enfant. L'éducation des enfants coûte cher. Je souhaite que mes filles continuent leurs études et trouvent du travail avant de se marier* ».

Zari, 38 ans, migrante analphabète à Khak Sefid, un ancien bidonville de Téhéran, et mère d'un enfant déclare : « *J'aime travailler pour être indépendante des autres même si faire le ménage dans un cabinet médical n'est pas un emploi prestigieux. De toute façon, pour une personne analphabète comme moi il n'y a pas beaucoup de choix. Pour moi, le travail idéal pour une femme est d'être fonctionnaire dans l'administration.* »

En 2016, 53% des femmes actives travaillaient dans le secteur des services (72,4% en milieu urbain et 12,5% en milieu rural), 25% dans le secteur

industriel et 22% dans le secteur agricole [Statistical Center of Iran 2016]. Leur part dans les secteurs de service et d'agriculture a progressé respectivement de 1,2 et 8,3% par rapport à 1996. L'une des raisons de l'augmentation de l'activité des femmes dans le secteur agricole peut s'expliquer par le fait que les jeunes hommes quittent la campagne pour chercher du travail en ville et laissent les activités agricoles aux femmes. Dans certaines régions des provinces caspiennes, on pouvait voir au début des années 2000, des villages presque entièrement vidés de leurs jeunes hommes et remplacés par des femmes qui travaillaient dans les champs.

Il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction, l'indépendance économique et la liberté de choix des femmes dans le mariage et le divorce. Dans l'enquête sur « Les caractéristiques socio-économiques des familles » [Statistical Center of Iran 2002], réalisée auprès de 7 633 femmes mariées, 77% étaient en faveur d'un accès égal des hommes et des femmes à l'emploi. Le taux était de 71% pour les femmes analphabètes, 81% pour les femmes alphabétisées et 88% pour celles avec un diplôme universitaire<sup>2</sup>.

Aux femmes ayant un emploi rémunéré, il convient d'ajouter plus de 5,5 millions d'autres qui travaillent gratuitement dans l'entreprise familiale. L'Iran compte plus d'un million de ces entreprises (produits laitiers, tissage de tapis et kilims, etc.) employant plus de 6 600 000 personnes, dont 84% de femmes. Dans notre enquête nationale de 2002, sur 10 350 femmes âgées de 15 ans et plus, 20% se sont déclarées actives, dont 18% avaient deux emplois et 73% travaillaient pour un membre de leur famille sans être payée. Celles qui travaillaient dans l'entreprise familiale ne définissaient pas leur activité comme du « travail » car elles ne sont pas rémunérées.

C'est le cas de Hâjar, trentenaire, mère de trois enfants, qui habite à Esbu Mahaleh, un village à une trentaine de kilomètres de Gorgan, capitale de la province de Golestân, sur la Caspienne. Son mari est professeur dans le secondaire mais travaille aussi sur sa propre terre. Hâjar s'est mariée à l'âge de 16 ans sous la pression de ses parents et a dû quitter l'école. L'autorité du mari au sein de l'institution familiale se reflète dans son pouvoir décisionnel. Hâjar est l'exemple typique des femmes qui n'ont pas d'activité rémunérée et qui confère à leur mari la prise de décision : *« Je me considère comme une femme au foyer car je travaille sur notre propre terre. Je ne travaille pas pour les autres et ne touche pas de salaire non plus. Mon mari vend la récolte et garde l'argent. Mon mari prend seul toutes les décisions car il subvient à nos besoins, il est plus âgé que moi et a beaucoup plus d'expérience que moi. Une fois je lui ai conseillé de faire quelque chose, il m'a écoutée et l'affaire s'est mal terminée »*

---

<sup>2</sup> Cette enquête quantitative dont l'auteure était co-responsable, fut réalisée en 2002 en collaboration par l'équipe « Monde iranien » du CNRS, l'Institut Français de Recherche en Iran et le Centre de Statistiques d'Iran, avec un échantillon de 6 960 ménages urbains et ruraux (plus de 31 000 personnes) dans toutes les provinces du pays. Les résultats ont été publiés en persan par le Statistical Center of Iran.

*et on a eu beaucoup de problèmes. Ce jour-là je me suis dit que je devais le laisser décider. Même s'agissant l'éducation des enfants je demande toujours son avis et le respecte. »*

En revanche, les femmes salariées participent à un large éventail de décisions allant de l'achat d'un véhicule ou d'un logement à l'éducation de leurs enfants. L'activité rémunérée est un des principaux facteurs que les femmes mentionnent comme ayant conduit à leur participation active aux prises de décisions. Non seulement des femmes instruites mais également des femmes analphabètes ou peu alphabétisées valorisent leur emploi comme un moyen pour contribuer à l'ascension sociale de leurs enfants et à leur propre indépendance économique et financière et comme un outil de participation sociale [Kian 2008].

#### **4. La féminisation de la pauvreté**

Le terme *Working poor* (travailleur/travailleuse pauvre) est arrivé en France dans les années 1990 des États Unis. Il semblait alors paradoxal, car la pauvreté en France était associée à l'inactivité et au chômage [Angeloff 1999]. En Iran aussi, la pauvreté touche davantage les femmes, en particulier les trois millions chefs de familles. La situation de beaucoup d'entre elles est devenue si préoccupante que Parviz Fatah le directeur du très conservateur Comité d'Assistance de l'Imam fondé en 1979 pour aider les familles les plus démunies, s'est inquiété de cette situation : « *Il faut porter une attention particulière et sérieuse à la question de la pauvreté des femmes. Plus d'un million sept cent mille familles se trouvent sous la protection du Comité, dont un million qui ont pour chef une femme. Le mode d'organisation de notre Comité est masculin, alors que la pauvreté est devenue féminine dans le pays* » [IRNA, cité par Radio Farda, 14 septembre 2015. [www.radiofarda.com](http://www.radiofarda.com)].

Beaucoup de jeunes, y compris diplômés et de milieu urbain sont conduits, par la nécessité économique, à travailler dans le secteur informel de l'économie, sans avenir professionnel ni droits sociaux. Les travailleuses pauvres constituent 20% des travailleuses du sexe en Iran dont le nombre ne cesse d'augmenter. Selon Minooh Moharez, directrice du Centre de recherche sur le VIH en Iran, l'âge moyen de ces dernières est de 38 ans, 14% d'entre elles sont diplômées d'enseignement supérieur, 20% sont des travailleuses pauvres et 80% sont sans emploi mais doivent subvenir aux besoins de leur famille.

En Iran comme ailleurs, on constate une dualisation de l'emploi féminin avec d'un côté les cadres et professions intellectuelles supérieures et de l'autre la précarisation et la pauvreté d'un nombre croissant des femmes actives. On voit l'apparition d'une catégorie de femmes touchées par la généralisation du temps partiel, des emplois informels, précaires, très mal payés et non reconnus socialement et du travail non-rémunéré dans l'entreprise familiale. Comme le

constate Sylvia Walby « *Les femmes qui ne sont plus limitées à la domesticité, ont la société toute entière pour errer et se faire exploiter* » [Walby 1997, p. 201]. En effet, pendant ce temps, l'ordre social inégalitaire perdure et se reproduit par le biais des rôles et des symbolismes sexués de la vie sociale et économique.

### 5. Travail et politique

L'effet travail et éducation est également un facteur clé pour la structuration des comportements politiques des femmes iraniennes. Leur politisation, leur orientation politique et l'évolution de leur vote s'expliquent par leur accès massif à l'éducation, leur entrée dans le monde du travail et leur désaffection par rapport à la religion.

Le lien entre genre, travail et politique a été très clairement établi lors des élections législatives d'avril 2016. Dans les meetings électoraux, de nombreuses jeunes filles et garçons brandissant des affiches et banderoles avec le slogan « *mâ kâr mikhâhim* » (Nous voulons du travail), ont souligné de cette façon l'importance primordiale de l'emploi dans leur définition de la citoyenneté. D'autre part, on a pu constater à quel point le choix des électeurs tenait compte du niveau d'instruction et de l'activité professionnelle des candidats.

Sous la République islamique, la représentation des femmes au parlement a toujours été très faible, oscillant entre 1,6 % en 1980 et 5,5 % lors du cinquième Parlement en 1996-2000, mais les changements sociaux semblent commencer à se traduire en termes politiques. En 2015, Shahindokht Molaverdi, alors vice-présidente aux affaires des femmes et militante féministe avait proposé un projet de loi pour instaurer un quota de 30% de députées au *Majles* (Parlement). Sa proposition a été rejetée. Revendiquant les droits égaux pour les femmes et la parité en politique, une cinquantaine de militantes des droits des femmes, séculières comme religieuses, a lancé une campagne appelée « Pour en finir avec un parlement masculin », et a encouragé la participation des femmes tant comme candidates qu'électrices. Parmi les initiatrices de cette campagne se trouvaient des personnalités connues comme Shahla Lahiji, fondatrice de Roshangarân, la première maison d'édition des femmes, Nahid Tavasoli, sociologue, Nouchine Ahmadi-Khorasani, responsable du Centre culturel des femmes et de la revue *Deuxième sexe* publiée dans les années 2000, et Shiva Nazar-Ahari, journaliste et ancienne prisonnière politique. Leur objectif était l'élection de 50 femmes au Parlement en 2016. Sur un total de 1430 candidates déclarées, 586 ont finalement été autorisées à se présenter par le Conseil des Gardiens de la Constitution. A Téhéran, la présence de huit femmes réformatrices sur 30 candidats sur la liste électorale appelée *Omid* (Espoir) proposée par la Coalition des réformateurs et

des conservateurs modérés et dirigée par le réformateur Mohammad Reza Aref semblait répondre à cette revendication des militantes.

Sans atteindre le succès de Téhéran les résultats nationaux ont confirmé la tendance de fond de la société pour un changement et des réformes et confirmé le changement encore modeste, mais bien réel, de l'opinion publique iranienne envers la participation des femmes à la vie publique. En plus des élues de Téhéran, dix autres femmes furent élues dans les villes de province (Ispahan, Mobarakeh, Borujen, Shahreza, Shabestar, Neyshabur, Tabriz. L'âge moyen de ces 18 femmes députées est de 43 ans. Elles ont en moyenne un Master et à l'exception d'une seule ancienne préfète du département de Shemirân, toutes sont issues de la société civile et engagées dans une activité professionnelle. Une défaite pour ceux qui tentent de s'opposer à la socialisation des femmes et n'ont réussi qu'à faire invalider par le Conseil des Gardiens, l'élection de la députée d'Ispahan Minou Khaleqi accusée d'avoir serré la main d'un homme lors d'un voyage à l'étranger... La nouvelle « Commission des femmes » du Parlement ambitionne désormais de travailler au changement des lois discriminatoires solidement ancrées dans la constitution ou les codes civil et pénal.

### **Conclusion**

Les tentatives répétées des autorités pour renforcer le patriarcat privé en limitant l'accès des femmes au travail et à l'espace public, sont de moins en moins acceptées dans une société iranienne où le comportement moderne s'est enraciné dans la population féminine. De plus, dans un contexte de crise économique, où le pouvoir d'achat des familles de classes moyennes et populaires ne cesse de diminuer, le travail rémunéré des femmes devient une nécessité. De ce fait, les lois et institutions islamiques qui renforcent le patriarcat et les inégalités sociales entre les femmes et les hommes sont défiées précisément parce qu'elles s'affichent en contradiction avec les réalités sociales et les nouveaux comportements démographiques, culturels ou politiques qui ont pris racine dans la population féminine, notamment dans la jeune génération.

### **Références bibliographiques**

- ANGELOFF, T. (1999) – « Des miettes d'emploi: temps partiel et pauvreté », in « Travail et pauvreté : la part des femmes », *Travail, genre et sociétés*, 1999, n°1, pp. 43-70.
- FRAISSE, G. (1999) – « Des conditions de l'égalité économique », in « Travail et pauvreté : la part des femmes », *Travail, genre et sociétés*, 1999, n°1, pp. 149-155.
- KERGOAT, D. (1978) – « Ouvriers = ouvrières? Proposition pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », *Critique de l'économie politique*, n° 5, octobre-décembre 1978. pp. 65-97.

- 
- KERGOAT, D. (2000) – « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in H. Hirata et al. (dirs), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF. pp. 66-71.
  - KHAMENEI, A. (1995) – *Cheshmeh-ye Nur (Fontaine de lumière)*, Téhéran, 1374/1995.
  - KIAN, A. (2002) – *Les femmes iraniennes entre islam, État et famille*, Paris, Maisonneuve et Larose, 318 p.
  - KIAN, A. (2008) – « From Motherhood to Equal Rights Advocates : The Weakening of Patriarchal Order », in H. Katouzian and H. Shahidi (eds.), *Iran in the 21th Century. Politics, Economics and Conflict*. Londres, Routledge, pp. 86-106.
  - KIAN, A. (2012) – « Gender, Ethnicity and Identity in Iran : Surrender without Consent. Baluchi Women in Changing Contexts », in L. Stenberg et E. Hooglund (dir), *Navigating Contemporary Iran. Challenging Economic, Political and Social Perceptions*, Londres et New York, Routledge, pp. 117-138.
  - KIAN, A. (2014) – « Gender Social Relations and the Challenge of Women's Employment », *Middle East Critique*, vol. 23, n°3, pp. 333-347, <http://dx.doi.org/10.1080/19436149.2014.943594>.
  - MOTTAHARI, M. (1993) – *Nezâm-e Hoquq-e Zan dar Eslâm (Le système de droits de la femme en islam)*, Téhéran, 1372/1993 dix-septième édition.
  - PATEMAN, C. (2010) – *Le contrat sexuel*, 1988, trad. Fr, Paris, La Découverte, 336 p.
  - WALBY, S. (1997) – *Theorizing Patriarchy*, Oxford, Blackwell, 240 p.
  - WALBY, S. (2000) – « La Citoyenneté est-elle sexuée ? », in T.H. Ballmer-Cao et al (dir), *Genre et politique*, Paris, Gallimard, pp. 51-82.
  - STATISTICAL CENTER OF IRAN (2016) – *A Selection of Labor Force Survey Results*.
  - STATISTICAL CENTER OF IRAN (2017) – *Selected Results of the 2016 National Population and Housing Census*. [www.amar.org.ir](http://www.amar.org.ir).
  - STATISTICAL CENTER OF IRAN (2002) – *Amargiri az vijegihâ-ye ejtema'i va eqtesadi khanevar-hâ [Enquête quantitative sur les caractéristiques sociales et économiques des familles]*, Téhéran 1381/2002, 288p.